

■ SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

RER B : la création de voies de garage inquiète

Jusqu'au 11 janvier, les habitants de Saint-Rémy-lès-Chevreuse sont appelés à s'exprimer sur le projet de création de voies de garage en gare du RER B.

LUNDI 15 DÉCEMBRE, la RATP a animé une réunion publique sur leur projet de création de voies de garage en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Une soixantaine de personnes y a participé, dans une ambiance parfois «**houleuse**», d'après Marie-Hélène Witterstein, présidente du comité des usagers du RER B de la Vallée de Chevreuse. La population a jusqu'au 11 janvier pour s'exprimer.

Créer de nouvelles voies de garage en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse nécessite plusieurs aménagements : prolonger la voie 4T pour en faire un «**tiroir de retournement**» permettant aux trains d'effectuer les manœuvres nécessaires pour accéder ou sortir des voies de garage ; créer de nouvelles voies (n° 6, 8, 10 et 12) raccordées au tiroir de la voie 4 qui permettraient de garer quatre trains supplémentaires ; adapter les équipements ferroviaires et les équipements de protection du site à la nouvelle configuration et renforcer le poste d'alimentation de Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour permettre l'accès des trains à ces nouvelles voies.

«Les nouvelles voies de garage contribueront à désaturer le site de garage de Massy-Palaiseau. En effet, toutes les voies de garage de ce site sont aujourd'hui utilisées, entraînant de nombreuses circulations parasites avec un risque de retard pour la mise en circulation des trains aux terminus. Cette situation ne laisse aucune souplesse pour réagir en cas de difficultés (panne du matériel rou-



Saint-Rémy-lès-Chevreuse est le terminus et départ du RER B.

lant, etc.). Avec la création de ces nouvelles voies, en cas d'incident sur la ligne, les trains au départ de Saint-Rémy-lès-Chevreuse seront plus largement assurés», estime la RATP.

Le projet coûtera environ 20 millions d'euros.

Refus d'une gare industrielle

L'enquête publique et les études se poursuivront en 2015 et 2016. Les travaux ne devraient pas commencer avant 2018, après une année de recherche de financement. La mise en service des nouvelles voies de garage ne sera pas prévue avant 2021-2022. Cette opération réalisée sur l'emprise ferroviaire RATP réduira les places de stationnement pour véhicules des personnels RATP. De plus, un mur de soutènement

de quatre à cinq mètres est envisagé rue Ditte.

La circulation ferroviaire et routière pourrait également être perturbée pendant la réalisation des travaux.

Pour Marie-Hélène Witterstein, présidente du comité des usagers du RER B de la Vallée de Chevreuse, le projet de la RATP «**manque de cohérence globale et aurait besoin d'être précisé**».

«Ces aménagements vont entraîner des nuisances visuelles et sonores pour les riverains et aucune solution pour les diminuer n'a été présentée. On a l'impression que cette étude a été menée dans un cabinet bien loin de la Vallée de Chevreuse et n'a tenu aucun compte de la ville, et de son environnement. Nous ne voulons pas d'une gare industrielle en plein Saint-Rémy, au milieu d'une zone pavillonnaire. Il n'est pas

question de faire de Saint-Rémy une annexe de Massy», développe la présidente.

Pour Marie-Hélène Witterstein, la création de deux nouvelles voies de garage serait suffisante. **«Ce qui nous, nous intéresse c'est la mise en service de trains à double étage aux heures de pointe et le respect des horaires. Il n'est pas possible que des gens voyagent debout depuis Massy et que les malaises même en hiver augmentent»,** plaide la présidente du comité des usagers. Cette dernière demande à la RATP une contre-expertise et des projets alternatifs à celui présenté lundi dernier. F. Chevalier

DONNER SON AVIS

concertationstremy@ratp.fr
RATP, Concertation Saint-Rémy-lès-Chevreuse 2014 ; autorisation 21962 ; 93179 Bagnole cedex